



Bulletin Officiel

N° 5233 Jeudi 17 Novembre 2016

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

STUSID BANK 2-8

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SITEX – AGO - 9

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE LAND'OR 10

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « AMEN BANK SUBORDONNE 2016 -1 » 11-15

COURBE DES TAUX

16

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

17-18

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2016

- SICAV AXIS TRESORERIE
- TUNISO-EMIRATIE SICAV
- SICAV L'INVESTISSEUR

AVIS DE SOCIETES

معلومات ما بعد الجلسة العامة العادية

ستوسيد بنك

المقر الاجتماعي : 32، نهج الهادي الكراي تونس

إثر انعقاد الجلسة العامة العادية بتاريخ 2 نوفمبر 2016 ينشر ستوسيد بنك مايلي :

القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية
الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية.
قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص النتيجة المحاسبية.

I - القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية

اللائحة الأولى:

يشهد المساهمون المجتمعون أن الجلسة العامة العادية تنعقد، لاعتبارات استثنائية، في موعد متأخر عن التاريخ المحدد في القانون الأساسي والقوانين الجاري بها العمل. ولكن بحكم أن هذا التاريخ لا يضر بمصالحهم فإنهم يبرؤون ذمة أعضاء مجلس الإدارة ويقرون بشرعية هذا الاجتماع وبما يترتب عنه من قرارات.

تمت المصادقة على هذه اللائحة بالاجماع

اللائحة الثانية:

إن الجمعية العامة العادية للمساهمين، بعد اطلاعها على تقرير مجلس الإدارة حول أنشطة "ستوسيد بنك" خلال السنة المالية 2015 وعلى القوائم المالية المختومة في 2015/12/31 والقوائم المالية المجمعة المختومة في 2015/12/31 وعلى تقارير مراقبي الحسابات حول القوائم المالية لستوسيد بنك والقوائم المالية المجمعة لمجموعة ستوسيد بنك، تصادق على تقرير مجلس الإدارة وعلى الاتفاقات الواردة بالتقرير الخاص لمراقبي الحسابات وعلى القوائم

- Suite -

المالية لستوسيد بنك والقوائم المالية المجمعة لمجموعة ستوسيد بنك المتعلقة بالسنة المالية المنتهية في 31 ديسمبر 2015 كما وقع تقديمها من قبل مجلس الإدارة.

تمت المصادقة على هذه اللائحة بالاجماع

اللائحة الثالثة:

تبرئ الجمعية العامة العادية للمساهمين ذمة أعضاء مجلس الإدارة إبراء تاماً و كاملاً و بدون تحفظ أو شرط في خصوص ممارسة مهامهم في مجلس الإدارة وعن نتائج أعمالهم بالنسبة للسنة المالية المنتهية في 31 ديسمبر 2015.

تمت المصادقة على هذه اللائحة بالاجماع

اللائحة الرابعة:

تقرر الجمعية العامة العادية للمساهمين تخصيص النتيجة السلبية للسنة المالية 2015 والبالغة 8.066.177,615 دينار على النحو التالي :

- النتيجة المحاسبية الخام :

7.940.493,169 دينار

- الضريبة على النتيجة : 125.684,446 دينار

النتيجة الصافية : -8.066.177,615 دينار

الاستهلاكات المؤجلة : 1.468.071,057 دينار

- Suite -

الخسائر المرحلة : -6.598.106,558 دينار
تمت المصادقة على هذه اللائحة بالاجماع

اللائحة الخامسة:

طبقا للمادة 29 من النظام الأساسي لستوسيد بنك، تقرر الجمعية العامة تحديد بدل الحضور، بالنسبة للسنة المالية 2015 ، بمبلغ 6.600 دينار بعد الخصم من الضرائب بالنسبة لكل عضو. وعملا بأحكام الفصل 12 من القانون عدد 96 لسنة 2005 المتعلق بتدعيم سلامة العلاقات المالية، تقرر الجمعية العامة العادية للمساهمين منح مكافأة بمبلغ 6.600 دينار بعد الخصم من الضرائب لأعضاء اللجنة الدائمة للتدقيق واللجنة التنفيذية للقرض ولجنة المخاطر ومقروري مجلس الإدارة واللجنة الدائمة للتدقيق واللجنة التنفيذية للقرض ولجنة المخاطر.

تمت المصادقة على هذه اللائحة بالاجماع

اللائحة السادسة:

طبقا لأحكام الفصل 25 من النظام الأساسي لستوسيد بنك تقرر الجمعية العامة العادية التعيينات التالية :

◀ السيد جمال اللّالين بن الحاج عبد الله عضو بمجلس الإدارة،
اعتبارا من 5 ماي 2016 خلفا للسيد عبد اللطيف مشعال

◀ السيد لطفي الحبيب عضوا بمجلس الإدارة اعتبارا من 4 ماي 2016
خلفا للسيد يونس المصمودي،

- Suite -

21 السيد سلطان بن صالح الحجاج عضوا بمجلس الإدارة اعتبارا من 21 جانفي 2016 خلفا للسيد علي بن سليمان العائد،

السيدة أمال بن فرحات عضوا بمجلس الإدارة اعتبارا من 21 جانفي 2016 خلفا للسيد أحمد السويبقي،

وذلك لبقية عضوية السلف التي تنتهي عند انعقاد الجمعية العامة العادية للمساهمين التي ستنظر في حسابات السنة المالية 2015.

وقد عبّر الأعضاء المعنيون عن قبولهم لهذه المهام وأمضوا هذا المحضر تأكيدا لهذا القبول.

بالإجماع تمت المصادقة على هذه اللائحة

اللائحة السابعة :

اللائحة السابعة :

طبقا لأحكام الفصل 19 من النظام الأساسي لستوسيد بنك، تصادق الجمعية العامة العادية على تعيين السادة الآتي ذكرهم أعضاء مجلس الإدارة لمدة ثلاث سنوات قابلة للتجديد تنتهي عند انعقاد الجمعية العامة العادية التي ستنظر في حسابات السنة المالية 2018.

السيد عبد الرحمن رمزي عدّاس : عضوا

السيد يحيى بن شفيق السراج : عضوا

السيد أديب بن محمد أبانمي : عضوا

السيد تركي بن محمد التركي : عضوا

السيد منصور بن سالم النجاشي : عضوا

السيد سعود بن محمد السبهان : عضوا مستقلا

السيدة حبيبة اللواتي : عضوا

السيد منذر الخميري : عضوا

السيدة أمال بن فرحات : عضوا

السيد لطفي الحبيب : عضوا

- Suite -

وقد عبّر جميع هؤلاء الأعضاء عن قبولهم لهذه المهام وأمضوا هذا المحضر تأكيدا لهذا القبول.

تمت المصادقة على هذه اللائحة بالاجماع

اللائحة الثامنة:

تمّاد الجمعية العامة العادية الترخيص في إصدار قرض أو قروض رقاعية من طرف البنك بمبلغ إجمالي لا يتعدى 50 مليون دينار، لسنة أخرى تنطلق من تاريخ انعقاد الجلسة العادية الحالية إلى تاريخ الجلسة العادية التي ستعقد في حسابات السنة المحاسبية القادمة. وتفوض الجمعية العامة العادية الصلاحيات لمجلس إدارة ستوسيد بنك لتحديد قيمة كل إصدار وآلياته و شروطه و ذلك طبقا للفصل 331 من مجلة الشركات التجارية.

تمت المصادقة على هذه اللائحة بالاجماع

اللائحة التاسعة:

تفوض الجمعية العامة العادية كل النفوذ و الصلاحيات للمدير العام أو الشخص الذي يعينه، للقيام بجميع عمليات الإيداع و النشر التي يقتضيها القانون والنظام الأساسي للبنك.

تمت المصادقة على هذه اللائحة بالاجماع

- Suite -

2 - الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية

BILANS COMPARES A FIN DECEMBRE 2015 & 2014
APRES AFFECTATION (En millimes de Dinars Tunisiens)

ACTIFS	déc-15	déc-14
Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	15 358 095,633	10 032 289,719
Créances sur les établissements bancaires	17 786 321,380	14 611 680,287
Créances sur la clientèle	473 677 397,718	487 865 214,824
Portefeuille commercial	109 365 322,535	115 837 047,285
Portefeuille d'investissement	48 623 257,227	48 103 259,284
Valeurs immobilisées	10 910 054,559	8 559 632,662
Autres actifs	61 548 885,321	47 299 065,975
TOTAL ACTIF	<u>737 269 334,373</u>	<u>732 308 190,036</u>
PASSIF		
Banque Centrale et CCP	122 043 392,500	142 037 525,556
Dépôts et Avoirs des Etab. Bancaires et Financiers	30 956 118,946	26 063 347,872
Dépôts de la clientèle	380 886 545,775	367 408 100,538
Emprunts et ressources spéciales	257 484,536	336 105,670
Autres passifs	70 422 444,919	56 135 821,790
Total passif	<u>604 565 986,676</u>	<u>591 980 901,426</u>
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	100 000 000,000	100 000 000,000
Réserves	76 910 635,459	76 468 398,757
Amortissements différés	-5 315 614,835	-3 847 543,778
Résultats reportés	-38 891 672,927	-32 293 566,369
Résultat de l'exercice		
Total capitaux propres	<u>132 703 347,697</u>	<u>140 327 288,610</u>
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	<u>737 269 334,373</u>	<u>732 308 190,036</u>

- Suite -

3 - قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص نتيجة المحاسبية 2015

	Capital	Prime d'émission	Reserve légale	Reserve spéciale de réévaluation	Reserve pour réinvestissement disponible	Reserve pour réinvestissement	Reserve à régime spécial	Reserve sur fond social	Reserve à régime spécial décaisée	Modifications comptables	Autres réserves	Amortissements décaisés	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2014 avant affectation	100 000 000,000	0	14 320 344,319	12 434 921,889	-	-	13 083 528,623	2 501 084,871	-	4 771 552,947	38 700 000,000	- 2 472 440,20	- 29 914 857,393	- 3 731 812,453	140 327 288,610
Affectation des résultats au cours de l'exercice de l'ASCO du 11/09/2015												- 1 379 103,681	- 2 374 708,974	3 731 812,453	
Dividendes distribués															-
Solde au 31/12/2014 après affectation	100 000 000,000	0	14 320 344,319	12 434 921,889	-	-	13 083 528,623	2 501 084,87	-	4 771 552,947	38 700 000,000	- 3 847 543,78	- 32 289 566,37		140 327 288,610

Résultat exercice 2015

Solde au 31/12/2015 avant affectation	100 000 000,000	0	14 320 344,319	12 434 921,889	-	-	13 083 528,623	2 543 323,573	-	4 371 552,947	38 700 000,000	- 3 847 543,78	- 32 289 566,349	- 8 066 177,413	132 703 347,697
Affectation des résultats au cours de l'exercice de l'ASCO du 12/11/2015												- 1 418 071,057	- 4 988 104,558		- 8 066 177,615
Dividendes distribués															-
Solde au 31/12/2015 après affectation	100 000 000,000	0	14 320 344,319	12 434 921,889	-	-	13 083 528,623	2 543 323,57	-	4 371 552,947	38 700 000,000	- 5 315 614,84	- 38 889 670,93		132 703 347,697

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES « SITEX »

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - KSAR HELLAL

Les actionnaires de la Société Industrielle des Textiles, sont convoqués le Jeudi premier Décembre 2016 à 10 heures à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises « IACE », à la Maison de l'Entreprise, Boulevard Principal, 1053 Les Berges du Lac Tunis, en Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration.
2. Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes.
3. Approbation de la convention de prêt entre SITEX et SWIFT TEXTILES EUROPE LTD.
4. Pouvoirs pour les formalités.

En application des dispositions statutaires, ne peuvent assister ou se faire représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire que les actionnaires inscrits sur les registres de la Société huit jours avant la date de l'Assemblée et dont chacun possède au moins 10 actions.

Les actionnaires propriétaires de moins de 10 actions, pourront se réunir pour former le nombre d'actions nécessaires et se faire représenter par l'un d'eux muni d'un pouvoir spécial.

Pendant les 15 jours qui précèdent l'Assemblée, les actionnaires peuvent consulter au siège social, les documents soumis à la dite Assemblée.

AVIS DE SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE LAND'OR
S.A AU CAPITAL 4.700.000 DINARS
SIEGE SOCIAL : BIR JEDID 2054 KHELIDIA
RC : B1112211997 - M.F : 0496254Y

La Société LAND'OR porte à la connaissance de ses actionnaires et du public, qu'elle a résilié la convention de tenue de registre de ses actionnaires qu'elle avait signé avec l'intermédiaire en bourse MAC SA et qu'elle a confié cette mission, à compter de la journée de bourse du 14/11/2016, à Tunisie Clearing, sis au 5, Rue du Yen les Jardins du Lac II, les Berges du Lac 1053 Tunis.

Les valeurs mobilières objet de la tenue de registre sont : les actions anciennes, les actions nouvelles gratuites, les actions nouvelles souscrites, les droits rattachés et les emprunts obligataires.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

L'OBLIGATION SUBORDONNEE SE CARACTERISE PAR SON RANG DE CREANCE CONTRACTUELLEMENT DEFINI PAR LA CLAUSE DE SUBORDINATION.

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée.**

Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2016, pour tout placement sollicité après 31 août 2016. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3ème trimestre 2016, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2016.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
« Amen Bank Subordonné 2016-1 »**

L'Assemblée Générale Ordinaire d'Amen Bank tenue le 16/06/2016 a autorisé l'émission d'emprunts sous forme obligataire ou autres pour un montant ne dépassant pas 300 millions de dinars et a délégué au Directoire les pouvoirs nécessaires pour fixer les montants successifs, les modalités pratiques et les conditions des émissions.

Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2016.

Dans le cadre de cette autorisation, le Directoire réuni en date du 28/06/2016 a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné de 50 000 000 de dinars susceptible d'être portée à 70 000 000 de dinars réparti en deux catégories comme suit :

- Tranche de 5 ans au taux de 7,40% et/ou TMM+2,00% ;
- Tranche de 7ans avec 2 ans de franchise au taux de 7,50% et/ou TMM+2,15% .

Dénomination de l'emprunt : « Amen Bank Subordonné 2016-1 ».

Montant : 50.000.000 dinars, divisé en **500.000** obligations subordonnées de nominal 100 dinars, susceptible d'être porté à **70.000.000 dinars**, divisé en **700.000** obligations subordonnées de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt « Amen Bank Subordonné 2016-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation subordonnée payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

Formes des titres : Toutes les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.

- Suite -

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

➤ Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,00% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 200 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de Novembre de l'année N-1 au mois d'Octobre de l'année N.

➤ Taux fixe : Taux annuel brut de 7,40% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans avec 2 années de franchise :

➤ Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,15% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 215 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de Novembre de l'année N-1 au mois d'Octobre de l'année N.

➤ Taux fixe : Taux annuel brut de 7,50% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Juillet 2016 à titre indicatif, qui est égale à 4,3783%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,3783% pour la catégorie A et de 6,5283% pour la catégorie B. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,00% pour la catégorie A et de 2,15% pour la catégorie B et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux, et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,40% l'an (catégorie A) et de 7,50% (catégorie B) pour le présent emprunt subordonné.

Durée totale : Les obligations subordonnées du présent emprunt sont émises pour une durée de vie totale de 5 ans pour la catégorie A et de 7 ans avec deux années de franchise pour la catégorie B.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de **3 ans** pour la catégorie A et de **5 ans** pour la catégorie B.

Duration (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

- Suite -

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations subordonnées de cet emprunt est de **2,738 années** pour la catégorie A et **4,297 années** pour la catégorie B.

Période de souscription et de versement : Les souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné seront ouvertes le **21 septembre 2016** aux guichets d'Amen Bank (siège social et agences).

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, au plus tard le **21 novembre 2016**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (70.000.000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 700.000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 50.000.000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **21 novembre 2016**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date. En cas de placement d'un montant inférieur à 50.000.000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **21 novembre 2016**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **21 décembre 2016** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre de la présente émission portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **21 novembre 2016**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse est fixée au **21 novembre 2016**, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **21 novembre 2021** pour la catégorie A et le **21 novembre 2023** pour la catégorie B.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **21 novembre** de chaque année auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **21 novembre 2017**.

Le premier remboursement du capital de l'emprunt aura lieu le **21 novembre 2017** pour la catégorie A et le **21 novembre 2019** pour la catégorie B.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **21 septembre 2016** aux guichets d'Amen Bank, siège social et agences.

Tenue des comptes en valeurs mobilières : L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations subordonnées détenues et la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt « Amen Bank Subordonné 2016-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Amen Bank.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.

- Suite -

Garantie : Le présent emprunt obligataire subordonné n'est assorti d'aucune garantie .

Notation : Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté .

Cotation en Bourse : Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt obligataire subordonné, Amen Bank s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « Amen Invest » de demander l'admission des obligations subordonnées souscrites au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing : Amen Bank s'engage, dès la clôture de l'emprunt obligataire subordonné « Amen Bank Subordonné 2016-1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées : L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles de 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Tribunal compétent en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Rang de créance : En cas de liquidation de la banque émettrice, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 30/08/16 sous le numéro de 16-004.

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang : L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé, aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- Suite -

Nature du titre : L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou contractés, ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination).

Qualité de crédit de l'émetteur : Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

Le marché secondaire : Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la Bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé.

Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le N° 16-0947 en date du 30 août 2016, du document de référence « AMEN BANK 2016 » enregistré par le CMF en date du 30 août 2016 sous le N° 16-004, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2016, pour tout placement sollicité après le 31 août 2016 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2016, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2016.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de l'Amen Bank, Avenue Mohamed V -1002- Tunis et sur les sites Internet du CMF (www.cmf.tn) et de l'Amen Bank (www.amenbank.com.tn).

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2016 ainsi que les indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre 2016 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 17 NOVEMBRE 2016

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,390%		
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		4,424%	1 000,480
TN0008003188	BTC 52 semaines 03/01/2017		4,454%	
TN0008003196	BTC 52 semaines 07/02/2017		4,503%	
TN0008003212	BTC 52 semaines 23/05/2017		4,650%	
TN0008003220	BTC 52 semaines 27/06/2017		4,699%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,718%	1 012,293
TN0008003246	BTC 52 semaines 10/10/2017		4,845%	
TN0008003253	BTC 52 semaines 07/11/2017	4,884%		
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"		4,969%	1 003,471
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,302%	1 003,366
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,375%	897,621
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,487%	999,956
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		5,904%	988,111
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,206%	975,994
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,318%	979,529
TN0008000614	BTA 6 ans "6% février 2022"		6,804%	965,480
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,911%	998,910
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		7,027%	934,105
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		7,330%	933,395
TN0008000630	BTA 7 ans "6% octobre 2023"	7,554%		918,513
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"		7,562%	915,908
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		7,570%	912,930
TN0008000622	BTA 10 ans "6,3% mars 2026"	7,632%		913,291
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"		7,677%	906,566
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"	7,792%		918,767

^[1] L'adjudication en question ne doit pas dater de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	158,378	163,647	163,664		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	106,845	110,587	110,599		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	91,865	94,775	94,786		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
4 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,059	14,571	14,573		
5 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	102,902	106,545	106,556		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
6 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,446	1,495	1,496		
7 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	101,636	105,151	105,229		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	38,754	39,984	39,989		
9 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	52,546	54,189	54,194		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
10 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	137,513	132,242	132,089		
11 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	507,535	490,562	490,179		
12 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,965	118,569	118,512		
13 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	124,044	128,063	128,036		
14 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,506	138,079	138,031		
15 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	115,457	121,318	121,318		
16 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	90,706	97,504	97,563		
17 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	139,804	146,820	147,250		
18 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	86,081	94,595	94,951		
19 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,174	96,211	96,360		
20 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	120,916	142,331	142,313		
21 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	115,022	124,833	124,853		
22 FCP BIAT-CROISSANCE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	77,451	En liquidation	En liquidation		
23 FCP BIAT-PRUDENCE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,165	En liquidation	En liquidation		
24 FCP BIAT-EQUILIBRE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	91,294	En liquidation	En liquidation		
25 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,342	97,631	97,508		
26 FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	94,997	101,674	101,552		
27 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	17,657	19,190	19,211		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
28 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 482,785	1 550,104	1 549,169		
29 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 255,016	2 221,020	2 217,017		
30 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	111,969	122,552	122,928		
31 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	103,734	111,039	110,113		
32 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	133,703	144,247	144,312		
33 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	131,067	152,564	152,936		
34 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,385	15,517	15,503		
35 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 000,704	5 198,002	5 211,857		
36 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	4 834,515	5 070,845	5 089,069		
37 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,205	2,462	2,476		
38 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,983	2,156	2,165		
39 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,013	1,210	1,214		
40 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,028	1,090	1,090		
41 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,018	1,084	1,085		
42 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,005	1,087	1,089		
43 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	100,000	108,804	108,446		
44 AL AMANAH ETHICAL FCP *	CGF	25/05/09	8,898	En liquidation	En liquidation		
45 AL AMANAH EQUITY FCP *	CGF	25/02/08	104,040	En liquidation	En liquidation		
46 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	116,127	118,972	118,983		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
47 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	25/05/16	4,482	108,647	107,992	108,004
48 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	25/05/16	4,025	103,902	103,110	103,119
49 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/16	4,304	105,861	105,079	105,090
50 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	23/05/16	4,087	102,527	102,149	102,160
51 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	05/04/16	4,543	104,186	103,724	103,737
52 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/16	4,005	107,436	106,995	107,006
53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	30/05/16	4,401	104,619	104,248	104,261
54 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	25/05/16	3,887	102,661	101,913	101,923
55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	27/05/16	4,196	105,172	104,198	104,207
56 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/16	3,636	102,126	102,140	102,151
57 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/04/16	3,962	104,297	104,110	104,122
58 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/16	3,994	103,612	103,172	103,183
59 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/16	4,198	106,816	106,281	106,293
60 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	10/05/16	4,195	105,484	104,695	104,706
61 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/16	3,301	103,500	103,164	103,173
62 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/16	3,756	102,630	102,185	102,196
63 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	31/05/16	3,924	104,796	104,085	104,095
64 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	16/05/16	4,333	102,865	102,283	102,295
65 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	25/05/16	3,934	103,936	103,416	103,428
66 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/16	3,575	105,041	105,118	105,127
67 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	30/05/16	4,436	102,883	102,429	102,441
68 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/04/16	4,316	103,524	102,888	102,899
69 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/16	3,528	105,028	104,678	104,688
70 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/04/16	3,709	102,549	102,242	102,252

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
71	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	03/05/16	0,413	10,576	10,530	10,531
72	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	27/05/16	3,876	103,387	102,907	102,917
73	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	4,279	103,901	103,284	103,296
74	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,765	103,288	104,516	104,529
75	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	10,140	10,462	10,464
SICAV MIXTES								
76	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	25/05/16	0,875	58,065	57,464	57,623
77	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	1,814	137,887	128,984	128,991
78	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	15,804	1 402,879	1 367,056	1 370,383
79	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	24/05/16	2,832	110,387	113,713	113,678
80	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	24/05/16	1,854	104,054	109,773	109,714
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	30/05/16	0,550	86,413	98,054	97,948
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/04/16	0,512	17,014	17,089	17,080
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/16	6,860	261,738	276,018	275,973
84	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	16/05/16	0,732	29,309	29,365	29,415
85	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/16	30,618	2 208,196	2 338,422	2 341,602
86	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/16	2,137	68,867	72,402	72,455
87	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	17/05/16	1,920	53,774	54,727	54,725
88	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/04/16	0,844	97,672	103,264	103,224
89	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/04/16	0,359	80,942	86,384	86,359
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
90	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	03/05/16	0,226	11,090	10,859	10,869
91	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	03/05/16	0,178	12,038	11,604	11,631
92	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	03/05/16	0,106	14,638	14,043	14,078
93	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	03/05/16	0,276	13,764	12,339	12,383
94	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	23/05/16	0,332	12,102	12,721	12,737
95	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	23/05/16	0,027	10,809	11,425	11,430
96	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,342	131,968	143,442	143,226
97	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,029	128,407	139,535	139,393
98	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	27/05/16	0,150	8,902	9,329	9,343
99	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	16/05/16	2,332	92,918	101,514	101,542
100	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	18/05/16	0,767	78,915	81,375	81,734
101	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	18/05/16	0,807	79,803	81,665	82,069
102	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/16	3,202	96,121	99,051	99,022
103	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	86,856	95,114	95,177
104	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	-	-	-	103,482	103,480
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
105	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	108,156	116,038	116,184
106	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	03/05/16	1,241	94,577	104,147	104,526
107	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/16	3,711	127,360	140,162	139,559
108	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	1,710	100,382	103,797	103,916
109	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	0,776	94,832	104,074	103,813
110	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	3,766	181,972	198,332	198,463
111	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	4,751	171,568	180,646	180,054
112	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	5,485	149,829	156,134	156,111
113	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,019	21,235	21,373
114	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	129,046	145,944	145,793
115	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGER	03/03/10	10/05/16	1,407	116,015	121,641	123,337
116	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 825,261	8 982,314	8 951,058
117	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	7,867	8,228	8,263
118	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	88,101	87,322	87,322
119	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	31/05/16	0,364	946,487	987,921	994,982
120	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	-	-	5000,000	5187,132	5189,076
121	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	-	-	-	4997,648	5010,365
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
122	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,265	103,095	114,743	114,659
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
123	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	26/05/16	0,107	7,981	9,004	9,018
124	CEA ISLAMIC FUND *	UGFS-NA	09/12/14	-	-	86,378	En liquidation	En liquidation
125	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	-	10 131,389	10 161,590

* FCP en liquidation anticipée

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la « Société Touristique SAMARA » et l'ouverture au public de « TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND », du « FCPR Tunisian Development Fund III » et du « FCPR AFRICAMEN », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Chargaia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Chargaia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble -Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
34. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
35. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
36.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
67. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
50. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
54. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
55. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
58. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
61.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
20	CEA ISLAMIC FUND (1)	ACTIONS	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
21	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines -Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
22	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
23	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

25	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
26	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
27	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP BIAT- CROISSANCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- EQUILIBRE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
35	FCP BIAT- PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
36	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville -1002 Tunis
37	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
38	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
39	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
46	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
47	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
48	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
49	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
50	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
51	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUIDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
52	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex

56	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
61	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITALUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
63	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
64	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
65	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITALUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
66	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
77	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
81	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

85	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAC EXCELLENCE FCP (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
90	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
95	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
96	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
97	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
98	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
99	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
101	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord- 1003 Tunis.
102	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord- 1003 Tunis.
103	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
104	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
107	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
108	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
109	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
110	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
112	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis

113	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville-1002 Tunis
114	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
115	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
116	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
117	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
118	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
119	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
120	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
121	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
122	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
123	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
124	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
125	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
126	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
127	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
128	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
---	-------------------------	---	--

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac

21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
32	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
33	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
35	FCPR MCP ImmoFund	MCP Gestion	Immeuble «ACCESS BUILDING», rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, Tunis
36	FCPR Fonds de Développement Régional II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
38	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

SICAV AXIS TRESORERIE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2016

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30-09-2016

En notre qualité de commissaire aux comptes de SICAV AXIS TRESORERIE et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 30septembre 2016 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter, de façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 30septembre 2016, tels qu'annexés au présent avis.

Tunis, le 31 Octobre 2016

Le Commissaire aux Comptes :
AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE

BILAN ARRETE AU 30-09-16
(Exprimé en dinar Tunisien)

		<u>30/09/2016</u>	<u>30/09/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
<u>ACTIF</u>				
AC1- Portefeuille-titres	3.1	22 819 204	26 348 403	23 975 762
Actions et valeurs assimilées		1 496 473	1 726 531	1 475 225
Obligations et valeurs assimilées		21 322 731	24 621 872	22 500 537
AC2- Placements monétaires et disponibilités		7203812	7 359 532	7 373 743
Placements monétaires	3.3	7 010 778	6 529 727	5 421 234
Disponibilités		193034	829 805	1 952 509
AC4- Autres actifs	3.5	48968	800 000	1 905
TOTAL ACTIF		30071984	34 507 935	31 351 410
<u>PASSIF</u>				
PA1- Opérateurs créditeurs	3.6	28 502	30 410	30 018
PA2- Autres créditeurs divers	3.7	22204	28 032	28 575
TOTAL PASSIF		50706	58 442	58 593
<u>ACTIF NET</u>				
CP1- Capital	3.8	29 179 788	33 462 322	30 126 324
CP2- Sommes distribuables		841 490	987 171	1 166 493
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		70	117	105
b - Sommes distribuables de l'exercice en cours		841 420	987 054	1 166 388
ACTIF NET		30 021 278	34 449 493	31 292 817
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		30071984	34 507 935	31 351 410

ETAT DE RESULTAT
Période du 01-07-2016 au 30-09-2016
(Exprimé en dinar Tunisien)

		Période du 01-07-16 au 30-09-16	Période du 01-01-16 au 30-09-16	Période du 01-07-15 au 30-09-15	Période du 01-01-15 au 30-09-15	Exercice clos le 31-12-2015
Revenus du portefeuille-titres	3.2	258 665	823 176	334 652	993 796	1 296 712
Dividendes		-	32 894	-	51 825	51 825
Revenus des obligations et valeurs assimilées		258 665	790 282	334 652	941 971	1 244 887
Revenus des placements monétaires	3.4	108 331	291 173	96 478	299 429	393 912
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		366 996	1 114 349	431 130	1 293 225	1 690 624
Charges de gestion des placements	3.9	(71 216)	(213 307)	(82 808)	(242 509)	(321 203)
REVENU NET DES PLACEMENTS		295 780	901 042	348 322	1 050 716	1 369 421
Autres charges	3.10	(17 018)	(46 081)	(15 460)	(43 631)	(58 667)
RESULTAT D'EXPLOITATION		278 762	854 961	332 862	1 007 085	1 310 754
Régularisation du résultat d'exploitation		(19 340)	(13 541)	(16 940)	(20 031)	(144 366)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		259 422	841 420	315 922	987 054	1 166 388
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		19 340	13 541	16 940	20 031	144 366
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		16 940	(164 632)	18 536	3 267	19 149
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		32 893	175 968	3 471	11 566	33 771
Frais de négociation de titres		-	(1 600)	-	(863)	(3 307)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		328 595	864 697	354 869	1 021 055	1 360 367

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 01-07-2016 au 30-09-2016
(Exprimé en dinar Tunisien)

	Période du 01-07-16 au 30-09-16	Période du 01-01-16 au 30-09-16	Période du 01-07-15 au 30-09-15	Période du 01-01-15 au 30-09-15	Exercice clos le 31/12/2015
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	328 595	864 697	354 869	1 021 055	1 360 367
Résultat d'exploitation	278 762	854 961	332 862	1 007 085	1 310 754
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	16 940	(164 632)	18 536	3 267	19 149
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	32 893	175 968	3 471	11 566	33 771
Frais de négociation de titres	-	(1 600)	-	(863)	(3 307)
DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	-	(920 597)	-	(993 022)	(993 022)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(588 661)	(1 215 639)	(113 834)	(1 715 941)	(5 211 929)
a / Souscriptions	15 022 658	44 733 710	15 468 814	49 870 503	63 651 434
Capital	14 688 343	43 391 522	15 121 868	48 436 601	61 772 638
Régularisation des sommes non distribuables	(9 934)	(20 710)	(1 793)	3 865	11 324
Régularisation des sommes distribuables	344 249	1 362 898	348 739	1 430 037	1 867 472
b / Rachats	(15 611 319)	(45 949 349)	(15 582 648)	(51 586 444)	(68 863 363)
Capital	(15 258 097)	(44 342 354)	(15 217 826)	(49 920 506)	(66 625 439)
Régularisation des sommes non distribuables	10 369	15 269	857	(7 524)	(17 727)
Régularisation des sommes distribuables	(363 591)	(1 622 264)	(365 679)	(1 658 414)	(2 220 197)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(260 066)	(1 271 539)	241 035	(1 687 908)	(4 844 584)
ACTIF NET					
en début de la période	30 281 344	31 292 817	34 208 458	36 137 401	36 137 401
en fin de la période	30 021 278	30 021 278	34 449 493	34 449 493	31 292 817
NOMBRE D'ACTIONS					
en début de la période	287 557	291 241	324 785	338 222	338 222
en fin de la période	282 049	282 049	323 856	323 856	291 241
VALEUR LIQUIDATIVE	106,439	106,439	106,373	106,373	107,446
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	4,27%	3,72%	3,94%	3,85%	3,89%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30-09-16

1-Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30-09-16 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- Principes comptables appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2- Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 30-09-16 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements en obligations et valeurs similaires non admises à la cote sont évalués à leur coût d'acquisition.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et en bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition. Il est à signaler que la SICAV procède depuis le 1er juillet 2011 à l'amortissement linéaire des primes et décotes sur les Bons du Trésor Assimilables. Ainsi, la différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires constitués de billets de trésorerie et des autres placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté à la valeur liquidative la plus récente.

La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuées. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.3- traitement des opérations de pensions livrées

Les titres donnés en pension sont comptabilisés et présentés sous une rubrique distincte de l'actif figurant au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués à leur coût d'acquisition.

La contrepartie reçue est comptabilisée et présentée au niveau du passif sous le poste « PA2-Autres créditeurs divers » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « CH 2- Autres charges »

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du cessionnaire. La valeur de la contrepartie donnée est comptabilisée et présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC 2-Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR 2-Revenus des placements monétaires».

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période, le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- Notes explicatives du bilan et de l'état de résultat

3.1- Note sur le portefeuille titres

Le portefeuille-titres est composé au 30-09-2016 de titres OPCVM, d'obligations et de Bons du Trésor Assimilables. Le solde de ce poste s'élève à 22 819 204 dinars et se répartit ainsi :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30-09-16	% de l'actif
TITRES OPCVM	53 541	1 483 356	1 496 473	4,98%(*)
FCP AXIS AAA	2 100	215 696	215 166	0,72%
FCP HELION MONEO	1 000	101 374	102 745	0,34%
FCP SALAMETT CAP	45 600	652 399	660 972	2,20%
MCP SAFE FUND	1 812	191 059	192 103	0,64%
SANADETT SICAV	3 029	322 828	325 487	1,08%
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	177 610	20 806 490	21 322 731	70,92%
Emprunts d'Etat	10 550	10 332 555	10 644 342	35,40%
BTA_5.5_03/2019	2 500	2 560 000	2 580 504	8,58%
BTA 5.6 AOUT 2022	2 100	2 028 960	2 066 677	6,87%
BTA 6.9% MAI 2022 (15 ANS)	150	154 515	156 794	0,52%
BTA 6% AVRIL 2024	550	532 405	548 276	1,82%
BTA 6.3% OCT 2026	4 250	4 101 675	4 311 809	14,34%
BTA 6.7% AVRIL 2028	1 000	955 000	980 282	3,26%
Emprunt National	60	3 245	3 323	0,01%
EMP NAT 2014/A	28	189	194	0,00%
EMP NAT 2014/C_10A_6.35%	32	3 056	3 129	0,01%
Emprunts de sociétés	167 000	10 470 690	10 675 066	35,50%
AB 2011-1_10A_26092011	10 000	500 000	500 334	1,66%
AB_10A_29/01	1 000	10 000	10 287	0,03%
AB_20A_21/05	3 000	180 000	183 673	0,61%
AB09/B_15A_30/09	5 000	266 550	266 580	0,89%
AB2010_15A_31/08	7 000	419 860	421 338	1,40%
AMEN BANK 2014-5A-7.35%	4 000	320 000	331 156	1,10%
ATB_10A_25/05	2 000	20 000	20 287	0,07%
ATB09/A2_10A_20/05	10 000	375 000	380 597	1,27%
ATL2013-1_7A_6.8%_22042013	1 000	80 000	81 932	0,27%
ATL2014-2_7A_7.35%_19/05	3 000	300 000	306 524	1,02%
ATL2016-1_5A_7.5%_270616	5 000	500 000	507 891	1,69%
ATTIJ LEASING 2014-1_7.35%_7AN	4 000	400 000	407 604	1,36%
ATTIJARI LEASE 2015-1_7.6%_5A	15 000	1 200 000	1 232 382	4,10%
BH09/B_15A_31/12	5 000	346 000	357 023	1,19%
BHSUB2016-1_7.4%_5A	5 000	500 000	512 002	1,70%
BTE2009_10A_15/09	5 000	150 000	150 276	0,50%
BTK2014-1_7.35%_5A	3 000	240 000	251 220	0,84%
CIL2014/1_5A_15/07	4 000	240 000	242 954	0,81%
HL 2015-01 7A-7.85%	4 000	400 000	410 599	1,37%
HL 2016-01 5A-7.65%	5 000	500 000	507 964	1,69%
M.LEASING 2012_7A_6.5%	2 000	160 000	165 138	0,55%
SERV2012_5A_6.9%_22032013	2 000	80 000	82 335	0,27%
STB08/2_16A_18/02	10 000	562 500	580 561	1,93%
TL 2011_2_5A_5.95%	5 000	100 000	104 396	0,35%
TL2013-2_5A_7.35%	2 000	120 000	124 608	0,41%
TL2014-2_5_7.55%	2 000	160 000	167 684	0,56%
UIB09/1_15A_17/07	38 000	2 025 780	2 044 340	6,80%
UIB09/1_20A_17/07	3 000	195 000	196 900	0,65%
UNIFACTOR2013_7%_5A_14102013	2 000	120 000	126 481	0,42%
TOTAL	231 151	22 289 846	22 819 204	75,89%

(*) 4,98% par rapport à l'actif net

3.2- Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-07-16 au 30-09-16	Période du 01-01-16 au 30-09-16	Période du 01-07-15 au 30-09-15	Période du 01-01-15 au 30-09-15	Exercice clos le 31/12/2015
Revenus des titres OPCVM	0	32 894	0	51 825	51 825
Revenus des BTA	97 740	223 790	79 992	233 238	311 367
Revenus des BTZ	20 106	132 402	54 601	159 567	215 026
Revenus des obligations	140 819	434 090	200 059	549 166	718 494
Total	258 665	823 176	334 652	993 796	1 296 712

3.3- Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30-09-2016 à 7 010 778 dinars et correspond à des placements en billets de trésorerie, certificats de dépôts, dépôts à terme et prises en pensions ayant les caractéristiques suivantes :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2016	% actif
Billets de Trésorerie	1 955 233	1 978 024	6,58%
UADH_1000_7.7%_180J_29112016	970 342	990 279	3,29%
UADH_1000_7.7%_90J_13122016	984 891	987 745	3,29%
Certificats de dépôt	1 486 043	1 492 396	4,96%
CD_BTE_1000_380J_6.8%_20092017	1 000 000	1 003 929	3,34%
UFACT_500_190J_6.85%_07032017	486 043	488 467	1,62%
Prise en pension	2 500 964	2 536 834	8,44%
PL BTE_1500_5.75%_334J_080517	1 500 400	1 527 959	5,08%
PL BTE_500_5.2%_182J_191216	500 316	507 760	1,69%
PL BTE_500_5.2%_183J_21032017	500 248	501 115	1,67%
Dépôt à terme	1 000 000	1 003 524	3,34%
BTE_1000_6.7_180_060317	1 000 000	1 003 524	3,34%
TOTAL	6 942 240	7 010 778	23,32%

3.4- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-07-16 au 30-09-16	Période du 01-01-16 au 30-09-16	Période du 01-07-15 au 30-09-15	Période du 01-01-15 au 30-09-15	Exercice clos le 31/12/2015
Revenus des billets de trésorerie	29 739	61 875	36 767	115 451	136 375
Revenus des certificats de dépôt	22 427	81 307	30 047	84 066	119 716
Revenus des dépôts à terme	3 524	13 602	19 594	38 007	48 220
Revenus compte courant rémunéré	13 470	32 621	9 258	53 951	61 753
Revenus des prises en pension	39 171	101 768	812	7 954	27 848
Total	108 331	291 173	96 478	299 429	393 912

3.5- Note sur les autres actifs

Les autres actifs affichent un solde de 48 968 DT au 30-09-2016 contre 1 905 DT au 31-12-2015 et ils se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur au 30/09/2016	Valeur au 30/09/2015	Valeur au 31/12/2015
Suspens état de rapprochement bancaire	6 706	6 706	6 706
Provisions sur suspens ERB	(6 706)	(6 706)	(6 706)
Billet de trésorerie SERV_1000_8.15%_30J_13042015	-	800 000	-
Autres débiteurs	48 968	-	1 905
TOTAL	48 968	800 000	1 905

3.6- Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend les sommes due par SICAV Axis Trésorerie au gestionnaire Axis Capital Gestion et au dépositaire. Elles s'élèvent à 28 502 DT au 30-09-2016 contre 30 018 DT au 31-12-2015.

Désignation	Valeur au 30/09/2016	Valeur au 30/09/2015	Valeur au 31/12/2015
Gestionnaire	24 056	25 980	24 101
Dépositaire	4 446	4 430	5 917
TOTAL	28 502	30 410	30 018

3.7 - Note sur les autres créditeurs divers

Les autres créditeurs divers s'élèvent à 22 204 DT au 30-09-2016 contre 28 575 DT au 31-12-2015 :

Désignation	Valeur au 30/09/2016	Valeur au 30/09/2015	Valeur au 31/12/2015
Commissaire aux comptes	3 759	2 059	4 580
Etat retenue à la source	5 802	9 997	5 802
CMF	3 561	3 775	3 566
Jetons de présence	2 684	2 675	4 249
Publications	935	3 728	4 892
Retenue à la source sur BTA	4 991	4 991	4 991
TCL	452	787	475
Autres créditeurs divers	20	20	20
TOTAL	22 204	28 032	28 575

3.8- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à (260 066)dinars et se détaille comme suit :

Variation de la part Capital	(519 486)
Variation de la part Revenu	259 420
Variation de l'Actif Net	(260 066)

Les mouvements sur le capital au cours du troisième trimestre 2016 se détaillent ainsi :

Capital au 30-06-2016

Montant:	29 745 247
Nombre de titres :	287 557
Nombre d'actionnaires :	627

Souscriptions réalisées

Montant:	14 688 343
Nombre de titres émis :	141 997
Nombre d'actionnaires nouveaux :	34

Rachats effectués

Montant:	15 258 097
Nombre de titres rachetés :	147 505
Nombre d'actionnaires sortants :	29

Capital au 30-09-2016

Montant:	29 175 493(*)
Nombre de titres :	282 049
Nombre d'actionnaires :	632

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital de début de période. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période du 01/01/2016 au 30/09/2016.

Ainsi, la valeur du capital en fin de période peut être déterminée ainsi :

Capital sur la base de la part de capital en début de période	29 175 493
Variation des + ou- values potentielles sur titres	(164 632)
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	175 968
Régularisation des SND	(5 441)
Frais de négociation de titres	(1 600)
Capital au 30/09/2016	29 179 788

3.9- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire et du dépositaire. Le total de ces charges au titre du troisième trimestre 2016 s'élève à 71 216 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période	Période	Période	Période	Exercice clos le 31/12/2015
	du 01-07-16 au 30-09-16	du 01-01-16 au 30-09-16	du 01-07-15 au 30-09-15	du 01-01-15 au 30-09-15	
Rémunération du gestionnaire	69 729	208 877	81 321	238 096	315 303
Rémunération du dépositaire	1 487	4 430	1 487	4 413	5 900
Total	71 216	213 307	82 808	242 509	321 203

- La convention de gestion établie entre SICAV AXIS TRESORERIE et AXIS CAPITAL GESTION prévoit que la commission de gestion soit calculée en application d'un taux de 0,9% TTC. Cette commission est versée mensuellement par la SICAV. Le gestionnaire AXIS CAPITAL GESTION se réserve le droit de prélever une commission de gestion à un taux inférieur au taux prévu au niveau de la convention. Le montant total de la commission de gestion est conforme à la convention de gestion et s'élève à 69 729 DT TTC au titre du troisième trimestre de l'exercice 2016.

- La convention de dépôt établie entre SICAV AXIS TRESORERIE et l'ARAB TUNISIAN BANK prévoit une commission de dépôt fixée à 5 900 DT TTC par an. Cette commission est versée annuellement par la SICAV.

3.10- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net. Les frais de publicité, les frais bancaires, la rémunération du commissaire aux comptes, les frais de jetons de présence et la TCL sont également présentés sous cette rubrique.

Désignation	Période	Période	Période	Période	Exercice clos le 31/12/2015
	du 01-07-16 au 30-09-16	du 01-01-16 au 30-09-16	du 01-07-15 au 30-09-15	du 01-01-15 au 30-09-15	
Rémunération du CAC	5 336	10 851	2 460	5 938	8 459
Redevance CMF	7 748	23 209	9 036	26 455	35 034
TCL	737	2 510	822	2337	3 123
Frais de publicité	1 564	4 658	1 564	4 641	6 205
Charges diverses	1 633	4 853	1 578	4 260	5 846
Total	17 018	46 081	15 460	43 631	58 667

TUNISO- EMIRATIE SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2016

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30 SEPTEMBRE 2016

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société TUNISO EMIRATIE SICAV pour la période allant du 1er Juillet au 30 Septembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 65.682.551 DT et un résultat de la période de 766.604DT.

Introduction:

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société TUNISO EMIRATIE SICAV, comprenant le bilan au 30 Septembre 2016, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société TUNISO EMIRATIE SICAV arrêtés au 30 Septembre 2016, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 21 Octobre 2016

Le Commissaire aux comptes:
LA GENERALE D'AUDIT & DE CONSEIL-GAC
Chiheb GHANMI

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2016

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
Portefeuille-titres	4	<u>48 618 961</u>	<u>43 404 368</u>	<u>43 099 423</u>
Obligations et valeurs assimilées		46 441 110	41 021 709	40 791 979
Tires des Organismes de Placement Collectif		2 177 851	2 382 659	2 307 444
Placements monétaires et disponibilités		<u>17 044 340</u>	<u>17 290 592</u>	<u>17 033 054</u>
Placements monétaires	5	16 921 710	16 311 166	16 166 224
Disponibilités		122 630	979 426	866 830
Créances d'exploitation	6	<u>19 251</u>	<u>9 178</u>	<u>7 629</u>
TOTAL ACTIF		<u>65 682 551</u>	<u>60 704 138</u>	<u>60 140 106</u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	70 899	63 421	67 039
Autres créditeurs divers	8	41 229	39 454	46 344
TOTAL PASSIF		<u>112 128</u>	<u>102 875</u>	<u>113 383</u>
ACTIF NET				
Capital	9	63 375 590	58 584 019	57 409 181
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		459	160	155
Sommes distribuables de l'exercice en cours		2 194 374	2 017 084	2 617 387
ACTIF NET		<u>65 570 423</u>	<u>60 601 263</u>	<u>60 026 723</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>65 682 551</u>	<u>60 704 138</u>	<u>60 140 106</u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	Période du 01/07 au 30/09/2016	Période du 01/01 au 30/09/2016	Période du 01/07 au 30/09/2015	Période du 01/01 au 30/09/2015	Période du 01/01 au 31/12/2015
Revenus du portefeuille-titres	10	591 899	1 780 456	498 991	1 555 848	2 064 909
Revenus des obligations et valeurs assimilées		591 899	1 686 298	498 991	1 465 274	1 974 335
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		0	94 159	0	90 574	90 574
Revenus des placements monétaires	11	243 711	677 905	223 730	586 024	836 178
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		835 610	2 458 362	722 721	2 141 872	2 901 087
Charges de gestion des placements	12	(68 413)	(196 232)	(60 941)	(173 573)	(236 872)
REVENU NET DES PLACEMENTS		767 197	2 262 129	661 780	1 968 299	2 664 215
Autres charges	13	(35 809)	(104 535)	(33 581)	(97 543)	(131 814)
RESULTAT D'EXPLOITATION		731 388	2 157 594	628 199	1 870 756	2 532 401
Régularisation du résultat d'exploitation		(70 586)	36 780	120 893	146 328	84 986
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		660 802	2 194 374	749 092	2 017 084	2 617 387
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		70 586	(36 780)	(120 893)	(146 328)	(84 986)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		37 051	11 876	33 185	3 845	38 448
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		(1 598)	(1 598)	0	0	355
Frais de négociation de titres		(236)	(826)	(118)	(354)	(354)
RESULTAT DE LA PERIODE		766 604	2 167 046	661 266	1 874 247	2 570 850

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinar)

	Période du 01/07 au 30/09/2016	Période du 01/01 au 30/09/2016	Période du 01/07 au 30/09/2015	Période du 01/01 au 30/09/2015	Période du 01/01 au 31/12/2015
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	766 604	2 167 046	661 266	1 874 247	2 570 850
Résultat d'exploitation	731 388	2 157 594	628 199	1 870 756	2 532 401
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	37 051	11 876	33 185	3 845	38 448
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	(1 598)	(1 598)	0	0	355
Frais de négociation de titres	(236)	(826)	(118)	(354)	(354)
DISTRIBUTIONS DES DIVIDENDES	0	(1 861 571)	0	(1 708 117)	(1 708 117)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(2 349 571)	5 238 225	4 778 806	4 645 397	3 374 254
Souscriptions					
- Capital	5 561 150	57 993 159	7 656 206	30 450 609	38 610 742
- Régularisation des sommes non distribuables	(348)	23 797	(3 770)	(303)	1 628
- Régularisation des sommes distribuables	162 408	1 400 619	212 630	802 903	1 142 375
Rachats					
- Capital	(7 840 062)	(52 039 667)	(2 995 564)	(25 329 670)	(34 698 767)
- Régularisation des sommes non distribuables	291	(20 332)	1 027	(11 233)	(13 996)
- Régularisation des sommes distribuables	(233 010)	(2 119 351)	(91 723)	(1 266 909)	(1 667 728)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(1 582 967)	5 543 700	5 440 072	4 811 527	4 236 987
ACTIF NET					
En début de période	67 153 390	60 026 723	55 161 191	55 789 736	55 789 736
En fin de période	65 570 423	65 570 423	60 601 263	60 601 263	60 026 723
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	658 688	576 079	541 427	536 806	536 806
En fin de période	635 820	635 820	588 216	588 216	576 079
VALEUR LIQUIDATIVE	103,127	103,127	103,026	103,026	104,199
TAUX DE RENDEMENT	1,14%	3,33%	1,12%	3,29%	4,42%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1: PRESENTATION DE LA SOCIETE

TUNISO EMIRATIE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif, Elle a été créée le 29 Janvier 2007 à l'initiative de la « BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS» et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier en date du 8 Novembre 2006.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable« TUNISO EMIRATIESICAV » bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés, En revanche les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La « Banque de Tunisie et des Emirats » assure les fonctions de distributeur et de dépositaire de fonds et de titres.

TUNISO EMIRATIE SICAV a obtenu l'agrément du CMF N°03-2015 du 30 janvier 2015 pour assurer la distribution de ses propres actions.

En conséquence la distribution des titres de TUNISO EMIRATIE SICAV est assurée à partir du 06 avril 2015 par la « Banque de Tunisie et des Emirats » et la SICAV elle-même.

NOTE 2: REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2016, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17et NC 18relativesaux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par la SICAV.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon.

3.2 Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable, elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3 Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués en date d'arrêté à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable, elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4 Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue selon le cas une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable, elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : PORTEFEUILLE-TITRES :

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2016 à : 48.618.961 DT et se détaille ainsi :

Nature du titre	Nombre De titres	Coût D'acquisition	Valeur au 30/09/2016	% Actif net
Obligations & valeurs assimilées		45 055 429	46 441 110	70,83%
Obligations		29 679 135	30 494 089	46,51%
AB-2010_15A_31/08	5 000	299 900	300 929	0,46%
AB-2010_15A_31/08	2 000	119 960	120 372	0,18%
AB-S-2009_15A_30/09_A	15 000	799 650	799 746	1,22%
AB-S-2009_15A_30/09_B	15 000	799 650	799 741	1,22%
AIL 2012-1_5A_15/05	10 000	200 000	203 656	0,31%
AIL 2014-1_5A_31/07	3 000	180 000	181 786	0,28%
AIL 2015-1_7A_06/08_B	4 300	430 000	434 143	0,66%
AIL2012-1_5A_15/05	1 000	20 000	20 366	0,03%
ATB2009-A2_10A_20/05	15 000	562 500	570 752	0,87%
ATB2009-B2_20A_20/05	10 000	866 600	881 617	1,34%
ATL2008_10A_22/08_F	5 000	200 000	201 227	0,31%
ATL2008_10A_22/08_V	5 000	200 000	200 999	0,31%
ATL2010-2_7A_30/12_V	5 000	200 000	206 324	0,31%
ATL2012-1_5A_31/05_F	1 000	20 000	20 332	0,03%
ATL2013-2_7A_15/11_F	5 000	500 000	525 259	0,80%
ATL2013-2_7A_15/11_F	2 000	200 000	210 104	0,32%
ATL2014-1_5A_17/03_F	5 000	300 000	309 504	0,47%
ATL2014-2_7A_09/02_C	5 000	500 000	520 033	0,79%
ATL2015-1_7A_13/07_C	5 000	500 000	506 882	0,77%
ATL2015-2_7A_25/02_C	10 000	1 000 000	1 037 098	1,58%
ATL2016-1_7A_27/06_C	4 000	400 000	406 523	0,62%
ATTIJARI BANK2015_7A_30/10_B	5 000	500 000	527 623	0,80%
BH2009_15A_31/12_A	10 000	692 000	712 969	1,09%
BH2016_5A_06/05_A	3 000	300 000	307 201	0,47%
BTE2010_20A_17/09_B	20 000	1 400 000	1 402 513	2,14%
BTE2011_7A_09/02_A	14 500	870 000	894 732	1,36%
BTK 2012-1_7A_15/12	5 000	285 725	298 355	0,46%
BTK 2014-1_7A_15/12_B	15 000	1 500 000	1 571 080	2,40%
BTK2009-B_10A_26/02	5 000	200 000	204 702	0,31%
BTK2009-C_15A_26/02	10 000	599 800	614 188	0,94%
BTK2009-D_20A_26/02	5 000	350 000	359 756	0,55%
BTK2012-1_7A_15/11	20 000	1 142 900	1 193 420	1,82%
CHO2009_10A_19/11_V	2 000	100 000	103 636	0,16%
CIL2012-1_5A_30/03_F	5 000	100 000	102 433	0,16%
CIL2012-1_5A_30/03_F	1 000	20 000	20 487	0,03%
CIL2013-1_5A_06/12_F	5 000	300 000	313 770	0,48%
CIL2014-1_5A_15/07_F	5 000	300 000	303 693	0,46%
CIL2014-1_5A_15/07_F	3 000	180 000	182 216	0,28%
CIL2014-2_5A_30/01_F	3 000	240 000	249 768	0,38%
CIL2014-2_5A_30/01_F	5 000	400 000	416 280	0,63%

CIL2015-1_5A_15/06_F	5 000	400 000	407 243	0,62%
CIL2015-2_5A_30/10_F	10 000	1 000 000	1 056 351	1,61%
CIL2016-1_5A_16/05_F	5 000	500 000	511 342	0,78%
HL2015-1_7A_25/11_B	10 000	1 000 000	1 053 839	1,61%
HL2015-2_7A_28/03_B	10 000	1 000 000	1 032 174	1,57%
HL2016-1_5A_28/06	7 000	700 000	720 774	1,10%
MEUBX2016_7A_30/06_A	3 000	300 000	304 800	0,46%
STB2008-2_16A_18/02	15 000	843 750	870 842	1,33%
STB2010-1_10A_23/03_A	5 000	200 000	204 155	0,31%
STB2010-1_15A_23/03_B	3 000	179 940	183 953	0,28%
STB2010-1_15A_23/03_B	2 000	119 960	122 636	0,19%
TL2011-3_5A_29/01	5 000	100 000	103 146	0,16%
TL2014-2_7A_15/12_B	10 000	1 000 000	1 049 613	1,60%
TL2016-1_7A_05/04_B	10 000	1 000 000	1 030 405	1,57%
UIB2009-1C_20A_17/07	30 000	1 950 000	1 969 002	3,00%
UIB2011-1B_20A_26/08	5 000	375 000	376 864	0,57%
UIB2011-1B_20A_26/08	5 000	375 000	376 864	0,57%
UIB2011-2_7A_30/01	20 000	856 800	883 871	1,35%
Bons du trésor assimilables		15 177 860	15 613 450	23,81%
BTA 01/2021	900	875 700	912 135	1,39%
BTA 02/2020	500	481 550	504 047	0,77%
BTA 03/2019	1 000	1 014 000	1 028 354	1,57%
BTA 04/2024	2 000	1 933 600	1 990 824	3,04%
BTA 04/2028	2 700	2 588 250	2 657 714	4,05%
BTA 07/2017	300	297 810	303 455	0,46%
BTA 08/2022	7 000	6 729 100	6 893 235	10,51%
BTA 10/2026	1 300	1 257 850	1 323 684	2,02%
Bons du Trésor Zéro Coupons		198 434	333 572	0,51%
BTZC_10/2016	368	198 434	333 572	0,51%
Titres OPCVM		2 192 559	2 177 851	3,32%
Actions des SICAV		2 192 559	2 177 851	3,32%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	11 255	1 149 370	1 143 598	1,74%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	6 744	704 687	698 665	1,07%
SANADETT SICAV	3 123	338 502	335 588	0,51%
TOTAL		47 247 988	48 618 961	74,15%
Pourcentage par rapport à l'actif				74,02%

NOTE 5 : PLACEMENTS MONÉTAIRES ET DISPONIBILITÉS :**5.1. Placements monétaires :**

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2016 à : 16.921.710 DT et se détaille ainsi :

Désignation	Garant	Coût D'acquisition	Valeur au 30/09/2016	% Actif net
Billets de trésorerie avalisés		973 444	981 866	1,50%
BIT_SERVICOM_500_8%_29/06/17_320J	BTE	473 444	477 510	0,73%
BIT_SERVICOM_500_8%_24/06/18_680J	BTE	500 000	504 356	0,77%
Certificats de dépôt		2 953 531	2 977 181	4,54%
CD_BTE_1000_6.80%_13/10/16_90J		986 627	998 217	1,52%
CD_BTE_500_6.80%_20/10/16_90J		493 314	498 886	0,76%
CD_BTE_500_6.80%_16/10/16_90J		493 314	498 588	0,76%
CD_CIL_1000_7%_31/01/17_130J		980 276	981 490	1,50%
Comptes à terme		12 700 000	12 962 663	19,77%
BTE_1000_7%_15/11/16_180J		1 000 000	1 020 712	1,56%
BTE_1000_7%_20/02/17_180J		1 000 000	1 005 830	1,53%
BTE_1500_6.8%_13/11/16_90J		1 500 000	1 510 507	2,30%
BTE_2000_7%_13/11/16_180J		2 000 000	2 042 345	3,11%
BTE_2000_7.05%_19/10/16_365J		2 000 000	2 107 237	3,21%
BTE_2400_6.8%_08/11/16_90J		2 400 000	2 418 600	3,69%
BTE_500_7%_05/12/16_180J		500 000	508 822	0,78%
BTE_500_7%_15/02/17_180J		500 000	503 299	0,77%
BTE_500_7%_19/12/16_180J		500 000	507 748	0,77%
BTE_500_7%_29/11/16_180J		500 000	509 282	0,78%
BTE_800_6.3%_29/12/16_345J		800 000	828 279	1,26%
Total		16 626 975	16 921 710	25,81%
Pourcentage par rapport à l'actif				25,76%

5.2. Ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités :

Le ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités est déterminé conformément aux dispositions combinées de l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et de l'article 107 du règlement du CMF relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers (Règlement approuvé par arrêté du ministre des finances du 29 avril 2010 et modifié par l'arrêté du ministre des finances du 15 février 2013).

Au 30 Septembre 2016, le ratio susvisé s'élève à **19,92%**.

VALEURS MOBILIERES EN PORTEFEUILLE DETAILLEES PAR EMETTEUR

Au bilan, les valeurs mobilières détenues par la société TES et figurant parmi les composantes des rubriques "Portefeuille-Titres" et "Placement monétaires", totalisent au 30 Septembre 2016 une valeur comptable de 52.578.008 DT, soit 80.05% du total actif. Elles se détaillent, par émetteur et/ou garant, comme suit :

Emetteur/ Garant	Portefeuille Titres (1)			Placements monétaires (2)			Total	% Actif
	Obligations	BTA	BTZc	Titres d'OPCVM	Billets de trésorerie	Certificats de dépôt		
ETAT	0	15 613 450	333 572	0	0	0	15 947 021	24,28%
AB	2 020 787	0	0	0	0	0	2 020 787	3,08%
AIL	839 950	0	0	0	0	0	839 950	1,28%
ATB	1 452 369	0	0	0	0	0	1 452 369	2,21%
ATL	4 144 285	0	0	0	0	0	4 144 285	6,31%
ATTIJARI BANK	527 623	0	0	0	0	0	527 623	0,80%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	0	0	0	1 143 598	0	0	1 143 598	1,74%
BH	1 020 170	0	0	0	0	0	1 020 170	1,55%
BTE	2 297 245	0	0	0	981 866(*)	1 995 691	5 274 802	8,03%
BTK	4 241 502	0	0	0	0	0	4 241 502	6,46%
CHO	103 636	0	0	0	0	0	103 636	0,16%
CIL	3 563 583	0	0	0	0	981 490	4 545 073	6,92%
HL	2 806 787	0	0	0	0	0	2 806 787	4,27%
MEUBLATEX	304 800	0	0	0	0	0	304 800	0,46%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	0	0	0	698 665	0	0	698 665	1,06%
SANADETT SICAV	0	0	0	335 588	0	0	335 588	0,51%
STB	1 381 586	0	0	0	0	0	1 381 586	2,10%
TL	2 183 164	0	0	0	0	0	2 183 164	3,32%
UIB	3 606 601	0	0	0	0	0	3 606 601	5,49%
Total	30 494 089	15 613 450	333 572	2 177 851	981 866	2 977 181	52 578 008	80,05%

(*) Billets de trésorerie émis par SERVICOM et avalisés par la BTE

NOTE 6: CRÉANCES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2016 à : 19.251 DT, contre : 9.178 DT au 30/09/2015 et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2016</u>	<u>30/09/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Intérêts des dépôts à vue à recevoir	4 010	6 462	4 913
Retenues à la source / B.T. A	15 240	2 716	2 716
Total	19 251	9 178	7 629

NOTE 7 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2016 à : 70.899 DT, contre : 63.421 DT au 30/09/2015 et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2016</u>	<u>30/09/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Rémunération du dépositaire	3 743	3 740	5 000
Rémunération du distributeur	67 156	59 681	62 039
Total	70 899	63 421	67 039

NOTE 8 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2016 à : 41.229 DT, contre : 39.454 DT au 30/09/2015 et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2016</u>	<u>30/09/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	9 564	9 583	12 545
Redevances au CMF	5 426	4 984	5 289
Rémunération du PDG	1 607	2 656	3 418
Rémunération du personnel	6 707	7 959	3 183
Loyer	1 373	1 372	250
Etat, taxes et versements assimilés	536	456	736
Publications et frais divers	1 820	2 080	3 225
Jetons de présence à payer	17 131	12 988	18 628
Dividendes à payer	1 208	1 533	1 533
Charges constatées d'avance (maintenance BFI)	(4 143)	(4 157)	(2 463)
Total	41 229	39 454	46 343

NOTE 9 : CAPITAL

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 1er Janvier au 30 Septembre 2016, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2015

Montant	57 409 181
Nombre de titres	576 079
Nombre d'actionnaires	392

Souscriptions réalisées

Montant	57 993 159
Nombre de titres émis	581 939
Nombre d'actionnaires nouveaux	73

Rachats effectués

Montant	(52 039 667)
Nombre de titres rachetés	522 198
Nombre d'actionnaires sortants	48

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	11 876
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(1 598)
Régularisation des sommes non distribuables	3 465
Frais de négociation de titres	(826)

Capital au 30-09-2016

Montant	63 375 590
Nombre de titres	635 820
Nombre d'actionnaires	417

NOTE 10 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2016 au 30/09/2016 à : 1 780.456 DT contre : 1 555.848 DT pour la même période de l'exercice 2015 et se détaille comme suit :

	Période du 01/07 au 30/09/2016	Période du 01/01 au 30/09/2016	Période du 01/07 au 30/09/2015	Période du 01/01 au 30/09/2015	Période du 01/01 au 31/12/2015
<u>Revenus des obligations</u>					
- Intérêts	409 683	1 201 874	377 448	1 097 337	1 467 523
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>					
- Intérêts des BTA et BTZC	182 216	484 423	121 543	367 937	506 812
<u>Revenus des titres OPCVM</u>					
- Dividendes	0	94 159	0	90 574	90 574
TOTAL	591 899	1 780 456	498 991	1 555 848	2 064 909

NOTE 11 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2016 au 30/09/2016 à : 677.905 DT contre : 586.024 DT pour la même période de l'exercice 2015 et se détaille ainsi :

	Période du 01/07 au 30/09/2016	Période du 01/01 au 30/09/2016	Période du 01/07 au 30/09/2015	Période du 01/01 au 30/09/2015	Période du 01/01 au 31/12/2015
Intérêts des billets de trésorerie	15 876	45 759	15 008	36 440	51 414
Intérêts des comptes à terme	170 324	452 970	91 590	268 487	423 362
Intérêts des certificats de dépôt	51 742	157 056	110 530	264 271	338 904
Intérêts des dépôts à vue	5 769	22 121	6 602	16 827	22 498
TOTAL	243 711	677 905	223 730	586 024	836 178

NOTE 12 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2016 au 30/09/2016 à : 196.232 DT contre : 173.573 DT pour la même période de l'exercice 2015 et se détaille ainsi :

	Période du 01/07 au 30/09/2016	Période du 01/01 au 30/09/2016	Période du 01/07 au 30/09/2015	Période du 01/01 au 30/09/2015	Période du 01/01 au 31/12/2015
Rémunération du dépositaire	1 257	3 743	1 260	3 740	5 000
Rémunération du distributeur	67 156	192 489	59 681	169 833	231 872
TOTAL	68 413	196 232	60 942	173 573	236 872

NOTE 13 : AUTRES CHARGES

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01/2016 au 30/09/2016 à : 104.535 DT contre : 97.543 DT pour la même période de l'exercice 2015 et se détaillent comme suit :

	Période du 01/07 au 30/09/2016	Période du 01/01 au 30/09/2016	Période du 01/07 au 30/09/2015	Période du 01/01 au 30/09/2015	Période du 01/01 au 31/12/2015
Honoraires du commissaire aux comptes	3 381	10 069	2 961	8 785	11 746
Redevances du CMF	16 789	48 121	14 920	42 457	57 966
Rémunération du PDG	3 105	9 248	3 114	9 239	12 353
Rémunération du personnel	3 299	9 171	2 283	6 776	9 059
Etat, taxes et versements assimilés	1 672	4 918	1 445	4 256	5 804

Loyer	377	1 123	378	1 122	1 500
Publications et frais divers	749	2 587	1 146	3 142	4 288
Jetons de présence	4 744	14 128	5 641	16 738	22 378
Maintenance logiciel BFI	1 694	5 041	1 694	5 027	6 720
Autres services extérieurs	0	130	0	0	0
TOTAL	35 809	104 535	33 581	97 543	131 814

NOTE 14 : RÉMUNÉRATION DU DÉPOSITAIRE ET DU DISTRIBUTEUR

14.1 Rémunération du dépositaire

La banque "Banque de Tunisie et des Emirats" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres sa rémunération est fixée à 5,000 dinars TTC par an.

14.2 Rémunération du distributeur

La distribution des titres de la "TUNISO-EMIRATIE SICAV" est confiée depuis le 6 Janvier 2010 à la "Banque de Tunisie et des Emirats", celle-ci est chargée d'assurer dans les meilleures conditions la commercialisation de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, le distributeur perçoit une rémunération de 0.4% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

TUNISO EMIRATIE SICAV a obtenu l'agrément du CMF N°03-2015 du 30 janvier 2015 pour assurer la distribution de ses propres actions.

En conséquence la distribution des titres de TUNISO EMIRATIE SICAV est assurée depuis le 06 avril 2015 par la « Banque de Tunisie et des Emirats » et par la SICAV elle-même.

SICAV L'INVESTISSEUR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2016

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIEL ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2016

En notre qualité de commissaire aux comptes de la SICAV L'INVESTISSEUR et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 1 314 868 dinars, un actif net de 1 292 182 dinars et un résultat bénéficiaire de la période de 16 443 dinars.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires, comprenant le bilan au 30 septembre 2016, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Étendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que celui-ci soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la SICAV L'INVESTISSEUR arrêtés au 30 septembre 2016, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérfications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV L'INVESTISSEUR des normes prudentielles prévues par l'article 2 et l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code. Dans ce cadre, il ressort que les actifs de la SICAV L'INVESTISSEUR représentés en valeurs mobilières totalisent 80,11% de l'actif total au 30 septembre 2016. Cette proportion est en dépassement du seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Tunis, le 29 octobre 2016

Le Commissaire aux Comptes :

Fethi NEJI

BILAN
Au 30 septembre 2016
(Unité : Dinar Tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>30/09/2016</u>	<u>30/09/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	4-1	1 053 347	990 106	1 021 258
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés	4-2	707 686	622 279	649 517
b - Obligations et Valeurs assimilées	4-3	345 660	367 827	371 741
c - Autres Valeurs		-	-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		261 426	270 109	254 538
a - Placement monétaires	4-4	200 090	224 294	204 983
b - Disponibilités	4-5	61 336	45 815	49 556
AC 3 - Créances d'exploitation	4-6	95	350	-
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		1 314 868	1 260 565	1 275 796
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	4-7	22 395	18 311	19 760
PA 2 - Autres créditeurs divers	4-8	291	-	-
TOTAL PASSIF		22 686	18 311	19 760
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	4-9	1 253 025	1 208 094	1 217 114
CP 2 - Sommes distribuables		39 157	34 160	38 922
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs	4-10	10	3	3
b - Sommes distribuables de la période		39 147	34 157	38 919
ACTIF NET	4-11	1 292 182	1 242 254	1 256 036
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 314 868	1 260 565	1 275 796

ETAT DE RESULTAT
Au 30 septembre 2016
(Unité : Dinar Tunisien)

Notes	Période du 01/07/2016 au 30/09/2016	Période du 01/01/2016 au 30/09/2016	Période du 01/07/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 31/12/2015
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	23 726	43 617	15 408	36 233	41 380
a - Dividendes	5-1 18 927	28 917	11 596	24 962	24 962
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées	5-2 4 798	14 700	3 812	11 271	16 418
c - Revenus des autres valeurs	-	-	-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	5-3 294	5 181	2 726	8 035	10 765
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	24 020	48 798	18 134	44 268	52 144
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	5-4 - 3 247	- 9 681	- 3 245	- 10 082	- 13 196
REVENU NET DES PLACEMENTS	20 773	39 117	14 889	34 186	38 948
<u>PR 3 - Autres produits</u>	-	-	-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	-	-	-	- 24	- 24
RESULTAT D'EXPLOITATION	20 773	39 117	14 889	34 162	38 925
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>	5-5 -	30	6	- 5	- 5
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	20 773	39 147	14 895	34 157	38 919
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>	-	- 30	- 6	5	5
* Variation des +/- values potentielles sur titres	- 3 914	44 812	- 88 575	- 166 762	- 48 378
* +/- values réalisées sur cession des titres	- 223	- 13 202	- 16 415	- 3 890	- 112 790
* Frais de négociation de titres	- 193	- 574	- 173	- 764	- 1 227
RESULTAT NET DE LA PERIODE	16 443	70 153	-90 274	-137 253	-123 471

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Au 30 septembre 2016
(Unité : Dinar Tunisien)

	Période du 01/07/2016 au 30/09/2016	Période du 01/01/2016 au 30/09/2016	Période du 01/07/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 31/12/2015
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net</u>					
<u>résultant des</u>					
<u>opérations d'exploitation</u>					
a - Résultat d'exploitation	20 773	39 117	14 889	34 162	38 925
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	- 3 914	44 812	- 88 575	- 166 762	- 48 378
c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres	- 223	- 13 202	- 16 415	- 3 890	- 112 790
d - Frais de négociation de titres	- 193	- 574	- 173	- 764	- 1 227
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	- 38 913	-	- 46 302	- 46 302
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>					
a - Souscriptions	-	4 906	367	6 571	6 571
* Capital	-	4 679	379	6 818	6 818
* Régularisation des sommes non distrib.	-	197	- 19	- 290	- 290
* Régularisations des sommes distrib.	-	30	7	43	43
b - Rachats	-	-	-	- 8 046	- 8 046
* Capital	-	-	-	- 8 333	- 8 333
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	-	335	335
* Régularisation des sommes distrib.	-	-	-	- 48	- 48
VARIATION DE L'ACTIF NET	16 443	36 146	- 89 908	- 185 031	- 171 249
<u>AN 4 - Actif Net</u>					
a - En début de période	1 275 739	1 256 036	1 332 162	1 427 285	1 427 285
b - En fin de période	1 292 182	1 292 182	1 242 254	1 242 254	1 256 036
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a - En début de période	18 279	18 209	18 204	18 229	18 229
b - En fin de période	18 279	18 279	18 209	18 209	18 209
VALEUR LIQUIDATIVE	70,692	70,692	68,221	68,221	68,978
AN 6 TAUX DE RENDEMENT	1,29%	5,58%	-6,78%	-9,63%	-8,66%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30 SEPTEMBRE 2016
(En dinar Tunisien)

NOTE 1 : CREATION DE LA SOCIETE

La société « **SICAV L'INVESTISSEUR** » est une société anonyme à capital variable créée le 14/01/1994 pour gérer un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe et variable. Elle est autorisée à exercer par visa du C.M.F. N° 94-117 du 28/03/1994.

NOTE 2 : OBJET

L'activité de la société a pour objet, tel que précisé dans l'article 3 de ses statuts, la gestion du portefeuille de valeurs mobilières. Elle cherche à contribuer à la mobilisation de l'épargne, au développement du marché financier et à la promotion des investissements.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2016, sont établis conformément aux préconisations du système comptable des entreprises notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 22 janvier 1999.

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 : Prise en compte des actions et valeurs assimilées et des revenus y afférents

Les acquisitions d'actions et de valeurs assimilées sont enregistrées en comptabilité au moment du transfert de propriété pour leurs prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de ces achats, sont imputés en capital.

En principe, les ventes d'actions sont comptabilisées pour leur coût moyen pondéré d'entrée en faisant la distinction entre les actions anciennes et les nouvelles tant qu'elles ne sont pas alignées.

Les plus ou moins-values sont comptabilisées parmi les capitaux propres en tant que plus ou moins-values sur cession.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat, à la date de détachement du coupon.

3-2 : Prise en compte des droits rattachés aux actions

Les droits liés aux actions (D.A. et D.P.S.) sont enregistrés séparément dès leur détachement. Ces droits sont comptabilisés à leur valeur théorique puis valorisés sur la base des cours du marché. Ils constituent un élément des coûts d'entrée des nouvelles actions à obtenir par l'exercice éventuel de ces droits.

En cas de cession, leur sortie est enregistrée au coût moyen pondéré des entrées.

3-3 : Prise en compte des titres de créances et des revenus y afférents

Les obligations et les bons de trésor assimilables ainsi que les placements monétaires sont enregistrés, au moment du transfert de propriété, pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat, sont imputés en capital.

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés, est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons de trésor assimilables et sur les placements monétaires, sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3-4 : Différences et variations d'estimation du portefeuille

Les comptes « Différences d'estimation » et « Variations d'évaluation » permettent d'enregistrer, à la date des arrêtés des comptes, la différence entre la valeur comptable et la valeur actuelle du portefeuille titres.

En principe, les cours d'évaluation sont :

- Pour les valeurs cotées, le cours boursier moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date la plus récente ; lorsque les conditions de marché d'un titre donnée, dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.
- Pour les obligations, l'évaluation tient compte aussi bien du capital que des intérêts courus. L'évaluation du principal est faite sur la base du coût d'acquisition.
- Pour les OPCVM, la valeur à retenir postérieurement à l'acquisition, est calculée sur la base de leur valeur liquidative la plus récente (en principe, du jour de l'arrêté comptable)

3-5 : Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3-6 : Les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements sont les rémunérations à attribuer au dépositaire, au réseau des agences et au gestionnaire suivant des conventions établies respectivement à raison de 0,1%, 0,1%, 0,8% T.T.C. de l'actif net de la SICAV, calculé quotidiennement et ce, à partir du 01/11/2002. Ces charges sont les seules charges supportées par la SICAV.

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS :

NOTE 4 - NOTES LIEES AU BILAN

4-1 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste a atteint au 30/09/2016 un montant net de 1 053 347 Dinars, se détaillant par valeur comme suit :

Portefeuille Titres	Nombre	Coût d'acquisition	Cours au 30/09/2016	Valeur au 30/09/2016	% de l'actif
Actions		790 257		643 659	48.95%
ADWYA	1 500	10 950	7.722	11 583	0.88%
ARTES	10 491	80 341	7.850	82 354	6.26%
ASSAD	2 173	16 931	4.228	9 187	0.70%
ATTIJARI BANK	2 500	69 000	27.892	69 730	5.30%
BTE ADP	1 250	37 080	18.690	23 363	1.78%
CAR CEMENT	21 375	54 467	1.865	39 864	3.03%
CIL	485	6 148	15.000	7 275	0.55%
EURO-CYCLES	440	19 344	41.824	18 403	1.40%
NEW BODY LINE	486	3 212	6.764	3 287	0.25%
SFBT	1 312	26 454	19.274	25 287	1.92%
SIAME	12 000	29 520	2.374	28 488	2.17%
SIPHAT	3 450	79 948	9.320	32 154	2.45%
SOMOCER	7 440	18 615	1.295	9 635	0.73%
SOPAT	6 000	8 100	1.130	6 780	0.52%
SOTEMAIL	2 385	6 917	1.440	3 434	0.26%
SOTRAPIL	1 720	40 737	7.602	13 075	0.99%
SOTUVER	13 600	61 196	3.746	50 946	3.87%
SPDIT	4 000	44 800	10.500	42 000	3.19%
TPR	7 777	22 078	2.851	22 172	1.69%
TUNIS RE	4 800	44 366	7.852	37 690	2.87%
WIFACK BANK	19 000	110 054	5.629	106 951	8.13%
Droits		2		2	0.00%
TPR DA 1/9	7	2	0.280	2	0.00%
Titres OPCVM		63 487		64 025	4.87%
SICAV L'EPARGNANT	629	63 487	101.789	64 025	4.87%
Obligations		333 310		345 660	26.29%
ATL 2013-1	1 000	80 000		81 920	6.23%
BNA 2009 SUB	1 000	53 310		54 420	4.14%
HL SUB 2015-1	1 000	100 000		105 367	8.01%
TL 2013-2 B	1 000	100 000		103 954	7.91%
TOTAL		1 187 056		1 053 347	80.11%

4-2 : Actions, valeurs assimilées et droits rattachés

Cette rubrique s'élève au 30/09/2016 à un montant de 707 686 Dinars. Elle se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
Actions et droits rattachés	790 259	931 533	780 339
Différence d'estimation sur actions	-146 598	-309 254	-191 420
Actions SICAV	63 487	-	60 049
Différence d'estimation sur actions SICAV	538	-	549
Total	707 686	622 279	649 517

4-3 : Obligations et valeurs assimilées

Les obligations et valeurs assimilées totalisent, au 30/09/2016, un montant de 345 660 Dinars. Elles se présentent comme suit :

Désignation	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
Obligations	333 310	359 980	359 980
Intérêts courus	12 350	7 587	11 761
Intérêts intercalaires courus sur obligations	-	260	-
Total	345 660	367 827	371 741

4-4 : Placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent à 200 090 Dinars au 30/09/2016. Ils se présentent comme suit :

Désignation	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
BTCT	-	22 000	-
intérêts précomptés /BTCT	-	-937	-
Intérêts courus/BTCT	-	575	-
Compte à terme	200 000	200 000	200 000
Intérêts courus / Compte à terme	90	2 656	4 983
Total	200 090	224 294	204 983

4-5 : Disponibilités

Au 30/09/2016, les disponibilités constituées d'avoirs en banque et de sommes à l'encaissement, s'élèvent à 61 336 Dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
Avoirs en Banque	61 336	31 797	49 556
Sommes à l'encaissement	-	14 018	-
Total	61 336	45 815	49 556

4-6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élevant au 30/09/2016 à 95 Dinars, se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
Dividendes à recevoir	95	350	-
Total	95	350	-

4-7 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élevant au 30/09/2016 à 22 395 Dinars, se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
Gestionnaire	4 845	2 233	3 059
Commission réseau	16 817	15 538	15 849
Commission dépositaire	733	541	852
Total	22 395	18 311	19 760

4-8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élevant au 30/09/2016 à 291 Dinars, se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
Etat retenue à la source / dividendes distribués	291	-	-
Total	291	-	-

4-9 : Capital

Au 30/09/2016, le capital a atteint un niveau de 1 253 025 Dinars, enregistrant ainsi une augmentation de 3,7 % par rapport au montant arrêté à la date du 30/09/2015, et une augmentation de 2,9 % par rapport au capital arrêté à la fin de l'année 2015. Le détail comparé de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
Capital social	1 410 552	1 412 067	1 412 067
Souscriptions	4 679	6 818	6 818
Rachats	-	-8 333	-8 333
Frais de négociation de titres	-574	-764	-1 227
Variation d'estimation / actions	-146 598	-309 254	-191 420
Variation d'estimation / titres OPCVM	538	-	549
Plus value/ actions	11 396	12 345	15 648
Moins value/ actions	-25 809	-17 553	-129 775
Plus value/ titres OPCVM	1 210	1 372	1 390
Moins value/ titres OPCVM	-	-53	-53
+/- val/report titres OPCVM	-549	-390	-390
+/- val/report actions	191 421	142 883	142 883
+/- val/report obligation	-	-	-
Sous-total 1	1 446 267	1 239 138	1 248 157
Sommes non distribuables / exercice clos	-193 438	-31 088	-31 088
Régl des sommes non distribuables (souscription)	197	-290	-290
Régl des sommes non distribuables (rachats)	-	335	335
Sous-total 2	-193 242	-31 043	-31 043
Capital	1 253 025	1 208 094	1 217 114

Les mouvements sur le capital, au cours du troisième trimestre 2016, se détaillent ainsi :

Capital au 30-06-2016

Montant	1 257 355
Nombre de titres	18 279
Nombre d'actionnaires	42

Souscriptions réalisées

Montant	0
Nombre de titres émis	0
Nombre d'actionnaires entrants	0

Rachats effectués

Montant	0
Nombre de titres rachetés	0
Nombre d'actionnaires sortants	0

Autres mouvements

Variation des plus(ou moins) values potentielles sur titres	-3 914
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-223
Frais de négociation de titres	-193
Régularisation des sommes non distribuables	0

Capital au 30-09-2016

Montant	1 253 025
Nombre de titres	18 279
Nombre d'actionnaires	42

4-10 : Sommes distribuables des exercices antérieurs

Les sommes distribuables des exercices antérieurs s'élèvent au 30/09/2016, à 10 Dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
Report à nouveau sur arrondis de coupons	10	3	3
Résultat de l'exercice en instance d'affectation	-	-	-
Total	10	3	3

4-11: Actif net

L'actif net de la société s'élève, à la fin du troisième trimestre 2016, à 1 292 182 Dinars, enregistrant ainsi une augmentation par rapport au même trimestre de l'année 2015 de 4,0 % et une augmentation de 2,9 % par rapport au niveau atteint à la fin de l'année 2015.

Désignation	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
Capital	1 253 025	1 208 094	1 217 114
Sommes distribuables	39 157	34 160	38 922
Total	1 292 182	1 242 254	1 256 036

NOTE 5 -NOTES LIEES AU COMPTE DE RESULTAT

5-1 : Dividendes

Courant le troisième trimestre 2016, les dividendes encaissés se sont élevés à 18 927 Dinars et se présentent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2016 au 30/09/2016	Période du 01/01/2016 au 30/09/2016	Période du 01/07/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 31/12/2015
Revenus des actions	18 927	28 917	11 596	24 468	24 468
Revenus des titres OPCVM	0	0	0	494	494
Total	18 927	28 917	11 596	24 962	24 962

5-2 : Revenus des obligations et valeurs assimilées

Ce poste enregistre, au titre du troisième trimestre 2016, un montant de 4 798 Dinars, se détaillant comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2016 au 30/09/2016	Période du 01/01/2016 au 30/09/2016	Période du 01/07/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 31/12/2015
Revenus des obligations et Val assimilées (Potentiel)	4 798	12 350	3 551	7 587	11 761
Revenus des obligations et Val assimilées (Report)	0	-11 761	-	-11 816	-11 816
Revenus des obligations et Val assimilées (Réalisé)	0	14 111	-	15 240	16 472
Intérêts intercalaires (Potentiel)	0	0	260	260	-
Total	4 798	14 700	3 812	11 271	16 418

5-3 : Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires ont atteint un montant de 294 Dinars au titre du troisième trimestre 2016. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2016 au 30/09/2016	Période du 01/01/2016 au 30/09/2016	Période du 01/07/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 31/12/2015
Revenus bons de trésor (Potentiel)	0	0	194	575	0
Revenus bons de trésor (Report)	0	0	0	-516	-516
Revenus bons de trésor (Réalisé)	0	0	0	928	1 678
Revenus compte à terme (Potentiel)	-239	90	2327	2656	4 983
Revenus compte à terme (Report)	0	-4 983	0	-5572	-5 572
Revenus compte à terme échus	379	9 611	0	9370	9 370
Intérêts sur comptes de dépôts	154	463	206	594	822
Total	294	5 181	2 726	8 035	10 765

5-4 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestions ont atteint, au titre du troisième trimestre 2016, un montant de 3 247 Dinars. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2016 au 30/09/2016	Période du 01/01/2016 au 30/09/2016	Période du 01/07/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 31/12/2015
Rémunération du Gestionnaire (1)	2 598	7 745	2 596	8 066	10 556
Rémunération de réseau (2)	325	968	324	1 008	1 320
Rémunération du dépositaire (3)	324	968	324	1 008	1 320
Total	3 247	9 681	3 245	10 082	13 196

(1) : **Rémunération du gestionnaire** : La société « SICAV L'INVESTISSEUR » a confié la gestion à la société « STB MANAGER » moyennant une rémunération de 0,8% TTC de l'actif net, calculée quotidiennement. Au terme de la convention de gestion signée entre les parties, la société « STB MANAGER » supporte l'ensemble des charges inhérentes à la gestion de la SICAV (redevance CMF, honoraires commissaire aux comptes, frais de publication, frais de conseil, jeton de présence...).

(2) : **Rémunération du dépositaire** : La société « SICAV L'INVESTISSEUR » a confié la fonction de dépositaire à la « Société Tunisienne de Banque - STB » moyennant une rémunération de 0,1% TTC de l'actif net, calculée quotidiennement.

(3) : **Rémunération du réseau** : La société « SICAV L'INVESTISSEUR » a confié la fonction distributeur à la « Société Tunisienne de Banque - STB » moyennant une rémunération de 0,1% TTC de l'actif net, calculée quotidiennement.

5-5 : Régularisation du résultat d'exploitation

Les régularisations effectuées sur le résultat d'exploitation courant le troisième trimestre 2016, se présentent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2016 au 30/09/2016	Période du 01/01/2016 au 30/09/2016	Période du 01/07/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 31/12/2015
Régularisation des sommes distribuables exercice en cours (souscription)	0	30	6	42	42
Régularisation des sommes distribuables exercice en cours (rachats)	0	0	0	-47	-48
Total	0	30	6	-5	-5